

Chers confrères,

Voici les informations utiles à considérer pour le démarrage de la vaccination dans votre officine. Vous trouverez à la fin de ce courrier une attestation sur l'honneur à compléter et à renvoyer à l'AVIQ afin d'attester que vous êtes aptes à vacciner.

Afin d'assurer la **bonne organisation** du flux logistique :

1. COMMANDE DE VACCINS COVID-19 (Pfizer Comirnaty)

Quand ? Le Vendredi avant midi.

Livraison des vaccins dans les 5 jours Max. Pas d'heure précise de livraison

Comment ? <https://forms.gle/qGPgiDFvKgmTXG2y7>

Vous devez vous identifier sur ce lien via votre **numéro APB** et le **nom de votre officine** (pas votre nom à vous !).

La commande est composée de 2 types de vaccins : les vaccins **Pfizer Original** destinés à la primo-vaccination et les vaccins **Pfizer Original/Omicron BA1** destinés à la vaccination Booster.

Ces flacons sont valables 10 semaines à partir de la date de décongélation (visible sur la boîte) lorsqu'ils sont stockés entre 2 et 8°C. Veuillez à les stocker sur 2 étages différents dans votre frigo officinal et à étiqueter les vaccins adaptés **BA1** avec une étiquette **bleue claire**, ceci afin d'éviter toute erreur. Veuillez également à remplir correctement les registres de réception.

Guide utilisateur ?

www.aviq.be/plasma/Connexion/Guide_utilisateur_connexion_plasma_eid.pdf

www.aviq.be/plasma/Connexion/Guide_utilisateur_connexion_plasma_itsme.pdf

Contact ? La Helpline de l'AVIQ est à votre disposition de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h30, du lundi au vendredi** (hors jours fériés) au numéro suivant : **071/33.75.02**

2. COMMANDE DE MATERIEL (aiguilles, seringues, cartes de vaccination)

Via le formulaire <https://forms.gle/qGPgiDFvKgmTXG2y7>

Contact ? covidvaccins@health.fgov.be

3. GESTION DES NON CONFORMITE VACCINS

Les incidents de **rupture de la chaîne du froid** doivent être **signalés par mail** pour vérifier si les vaccins peuvent être utilisés.

FAGG/AFMPS : rapidalert@fagg.be

En CC : covid19vaccinedistribution@fagg.be et vaccin.covid@gov.wallonie.be

4. Concernant la procédure d'inscription sur Farmaflux :

FarmaFlux a tout préparé pour que vous puissiez enregistrer rapidement et facilement les vaccins administrés, **sans passer par Vaccinnet+**. Normalement vous avez déjà **accès à Farmaflux** via un **e-form** dans le soft utilisé dans votre officine. Toutes les réponses à vos questions se trouvent ici :

<https://www.farmaflux.be/fr/vaccination-en-pharmacie/>

Si vous n'avez pas accès à Vaccinnet vous pouvez le demander en écrivant à vaccinnet.administrateurs@aviq.be en envoyant vos informations .

Si vous avez des **questions sur l'encodage** des vaccinations dans Vaccinnet, vous pouvez contacter Farmaflux à l'adresse vaccination@farmaflux.be .

5. Le vaccin COVID Original fourni peut être **administré à partir de l'âge de 12 ans**. Nous vous rappelons néanmoins qu'une **autorisation parentale** doit être fournie pour tout enfant de 12 à 15 ans qui reçoit sa première dose. Elle est disponible via le lien https://www.jemevaccine.be/wp-content/uploads/autorisation-parentale-dans-le-cadre-de-la-vaccination-contre-la-covid_one-1.pdf et doit être **conservée**.

6. **L'acte de préparation/délivrance** d'une **seringue** à un Médecin Généraliste ou à un(e) infirmier(e) devra être enregistré sous le **CNK n° 5521729**. Il sera rémunéré au taux de 3,22€ par acte (préparation, délivrance). Dans le cadre des **délivrances** aux Médecins Généralistes, nous vous demandons de bien vouloir leur rappeler qu'ils sont priés de réaliser **l'encodage dans Vaccinnet+** depuis le 2 mai 2022. Veuillez à étiqueter clairement (date et heure de péremption des seringues) les préparations que vous dispensez aux médecins et infirmier(e)s.

7. **L'acte de vaccination** devra être enregistré sous le **CNK n° 5521711**. Il sera rémunéré au taux de 15,50 € par acte vaccinal (administration du vaccin et enregistrement de la vaccination).

L'enregistrement de la vaccination dans votre soft comprend donc 2 CNK's si vous réalisez la vaccination dans votre officine et se fait exclusivement pour les patients assurés par une mutuelle. Les patients non-assurés sont pour l'instant renvoyés en centre de vaccination.

8. Vous trouverez également un **courrier type** que vous pouvez personnaliser à l'attention des **médecins** des environs afin de les prévenir personnellement que vous offrez ce nouveau service dans votre officine.

9. Toutes les informations importantes, les procédures, les FAQ, les fiches de préparation des vaccins (y compris du vaccin adapté Pfizer Original/Omicron BA1), les registres de réception et de préparation ainsi que les séminaires de présentation du projet se trouvent à l'adresse suivante: <https://www.apb.be/fr/corp/sante-publique/Info-Corona/vaccination/Vaccins-et-vaccination-dans-la-pharmacie/Wallonie/Pages/default.aspx>
Et également sur le site de la SSPF lors d'un webinaire donné en ce lundi 12 septembre 2022.

10. Nous vous invitons également à renseigner les informations qui concernent votre officine sur le site jemevaccine.be en envoyant un mail à elsa.draux@aviq.be. Ces infos doivent reprendre :

- Coordonnées de l'officine
- Téléphone
- Horaires de vaccination
- Lien vers prise de rdv en ligne (module APB ou Rosa ou Doctena)

Ces coordonnées permettront aux patients de prendre directement rendez-vous et de trouver facilement votre officine afin de se faire vacciner. Nous vous invitons également à **favoriser** et **concentrer** la prise de RDV sur des **plages définies** pour faciliter votre gestion opérationnelle et éviter au maximum le gaspillage de doses.

Nous vous remercions encore pour votre candidature et vous souhaitons beaucoup de réussite dans cette campagne de vaccination automnale.

L'équipe de coordination de l'AViQ et des fédérations AUP – APB - Ophaco

Questions et Contacts :

Info@aup-net.be

Vaccin.covid@aviq.be

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur :

- - Être complètement formé(e) à la vaccination.
- - Travailler sur base de la SOP.
- - Utiliser Vaccinet+ pour vérifier l'éligibilité du patient et pour enregistrer les patients que je vaccine.

Je suis conscient(e) qu'une déclaration non conforme à la réalité pourrait entraîner mon retrait du projet, sans préjudice de poursuites en cas de déclaration mensongère.

Je m'engage à déclarer immédiatement toute modification.

En foi de quoi, je signe la présente sur l'honneur.

Fait à le/...../ 2022

À renvoyer vers l'adresse mail suivante : anthony.debacker@aviq.be